

COMPAGNIE FONCIÈRE COLONIALE (1923-1934) concession au Cambodge

CONSTITUTION Compagnie foncière coloniale (*La Journée industrielle*, 22 juin 1923)

Cette société anonyme me nouvelle a pour objet l'aménagement, la culture, l'exploitation de terrains en Indo-Chine et dans toute autre colonie.

Le siège est à Paris, 13, rue Notre-Dame-des-Victoires.

Le capital est fixé, à 2.500.000 fr. en actions de 100 fr., dont 5.000 attribuées à M. Hallet en rémunération d'apports. Le capital pourra dès à présent être porté à 20 millions.

Les premiers administrateurs sont : Adrien Hallet ¹, ingénieur agronome, 52, Royale, à Bruxelles ; Olivier de Rivaud, banquier, 13, rue Notre-Dame-des Victoires, à Paris ; Maurice de Rivaud, banquier, 112, rue de Courcelles, à Paris ; Marc de Beaumont ², 26, rue Victor-Hugo, à Paris ; Gaston Clanis ³, administrateur de sociétés, 26 *bis*, rue Alphonse-de-Neuville, à Paris ; Edmond Barrelet ⁴, administrateur de sociétés, 96, avenue de Villiers, à Paris, et Max de Rivaud, ingénieur, 13, rue Cardinet, à Paris.

CONSTITUTION Compagnie foncière coloniale (Travaux et exploitation de culture aux Colonies) (*La Cote de la Bourse et de la banque*, 27 juin 1923)

Capital 2.500.000 fr., divisé en 25.000 actions de 100 fr. Apports 5.000 actions à M. Hallet. Siège social à Paris, 13 rue Notre-Dame-des-Victoires. Conseil d'administration : MM. A. Hallet, O. de Rivaud, M. de Rivaud, M. de Beaumont, G. Clanis, E. Barrelet, M. de Rivaud. Statuts déposés chez M^e Legay, à Paris. — *Gazette du Palais*, 8-9 juin.

¹ Adrien Hallet : maître, avec la Banque Rivaud, de la Société financière des caoutchoucs : www.entreprises-coloniales.fr/empire/Socfin_1919-1998.pdf

² Marc de Beaumont (1869-1931) : dirigeant de sociétés proche de la Banque Rivaud, administrateur entre autres des Salins du Siné-Saloum (1914). Voir encadré : www.entreprises-coloniales.fr/afrique-occidentale/Salins_du_Sine-Saloum.pdf

³ Gaston Clanis : négociant-armateur à Saint-Pierre (Martinique), puis Cayenne. Associé dans plusieurs affaires au groupe Rivaud. Président de la Société sénégalaise de cultures Late-Mengué (1927). Voir encadré :

www.entreprises-coloniales.fr/afrique-occidentale/Senegalaise-Late-Mengue.pdf

⁴ Edmond Barrelet : né le 27 mars 1866 à Neufchâtel (Suisse). Études à l'École alsacienne de Paris. Débuts dans la finance en Angleterre, puis remisier à Paris. Administrateur de la Compagnie foncière coloniale (1923-1934) et de l' Union financière métropolitaine et coloniale (1928). Chevalier de la Légion d'honneur (1927).

(Archives commerciales de la France, 24 novembre 1923)

Paris. — Modification. — Soc. dite Cie FONCIÈRE COLONIALE, 13, N.-D.-des-Victoires. — 18 oct. 1923. — *Annonces Parisiennes*. (Pub. du 12 nov. 1923).

CONVOCATIONS EN ASSEMBLEES GÉNÉRALES
(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 17 octobre 1924)

28 octobre, 9 h. 1/2, extr. — Cie foncière coloniale, 13, rue Notre-Dame-des-Victoires. O. du j. : Fusion de la Société avec la Compagnie du Cambodge. — *Petites Affiches*, 11 octobre 1924.

Compagnie Foncière Coloniale
(*La Journée industrielle*, 29 octobre 1924)

Les actionnaires de cette société, réunis hier au siège social, 13, rue Notre-Dame-des-Victoires, à Paris, en assemblée extraordinaire, ont approuvé la proposition de fusion de la société avec la Compagnie du Cambodge.

La Compagnie Foncière Coloniale souscrira 20.000 actions de 100 fr. sur les 200.000 émises par la Compagnie du Cambodge en augmentation de son capital. Elle cédera en outre à cette société un domaine de 5.000 hectares moyennant l'attribution de 5.000 parts bénéficiaires.

COMPAGNIE DU CAMBODGE
(*Les Annales coloniales*, 18 décembre 1924)
www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Cie_du_Cambodge.pdf

Une assemblée extraordinaire, tenue avant-hier, à l'ancien siège social, 13, rue Notre-Dame-des-Victoires, à Paris, a ratifié définitivement les apports consentis par la Compagnie financière coloniale....

Cie du Cambodge*
(*Les Annales coloniales*, 31 déc. 1924)
(n° spécial Indo-Chine)

[...] Par suite de l'[absorption de la « Compagnie foncière coloniale »](#) qui est devenue définitive après l'assemblée générale extraordinaire du 15 décembre 1924, la « Compagnie du Cambodge » dispose d'une deuxième concession de cinq mille hectares entièrement située également en terres rouges et dont la valeur se trouve augmentée du fait de la proximité de ces terrains avec ceux de Chup. Les deux concessions ne sont distantes que de 4 km, et sont reliées l'une à l'autre par une route carrossable. [...]

EXPLOITATIONS COLONIALES
(*La Journée industrielle*, 31 janvier 1925)

Compagnie Foncière Coloniale. — Par suite de l'apport de divers éléments de son actif à la Compagnie du Cambodge, cette société anonyme au capital de 2.500.000 francs, dont le siège était à Paris, 13, rue Notre-Dame-des-Victoires, vient d'être dissoute. M. Marie-Louis Bramel, à Paris, 9, rue Portalis, a été nommé liquidateur.

NOTES ET VALEURS DU JOUR
La Financière des Caoutchoucs
(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 16 février 1931)
www.entreprises-coloniales.fr/empire/Socfin_1919-1998.pdf

.....
En Indochine, elle ... a réalisé des palmeraies, huileries et ses intérêts dans la Foncière Coloniale.
